

Coeur d'Astarac en Gascogne

territoire et sécurité ont monopolisé le conseil



Coeur d'Astarac en Gascogne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Avant d'attaquer l'ordre du jour, le président Patrick Fanton a laissé la parole à une délégation du personnel de l'hôpital Saint Jacques afin que ceux-ci puisse expliquer la situation de l'établissement et la menace qui pèse sur 5 emplois à durée déterminée renouvelés depuis plusieurs années mais qui ne devrait plus l'être pour de simples raisons budgétaires. (VS article samedi)

SEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Les conseillers ont attaqué la séance avec une proposition du préfet visant à modifier le périmètre de certaines communautés de communes. Bien que Cœur d'Astarac ne soit pas concerné le débat s'est éternisé quant à la réponse qui devra être apportée, car le projet évoque également les syndicats intercommunaux dont certains pourraient disparaître et cette fois le syndicat à vocations multiples de Montesquiou pourrait être concerné. Une éventualité que le conseil repousse d'emblée. L'opposition demande un délai de réflexion. Le vote aura donc lieu lors d'une prochaine réunion fixée au 10 décembre. Sont concernés par les propositions préfectorales les communautés de communes Grand Armagnac, Bas Armagnac, Artagnan Fezensac d'une part - Cœur de Gascogne et Grand Auch d'autre part ainsi que Val de Gers et Hautes Vallées.

Festival Country 2016

A la demande de prêts de terrains et de bâtiments pour l'organisation du festival 2016, les conseillers sur demande de l'opposition ont lié l'accord à la production des PV de l'assemblée générale et à la présentation des documents comptables de l'exercice passé.

Sécurité et sentiment d'insécurité

Parmi les questions orales, il en est une qui a soulevé un long débat celle de la sécurité, reliée au nouveau plan d'intervention mis en place par la gendarmerie nationale (suppression de la compagnie de Mirande) Une réorganisation de bon sens qui apporte un meilleur service selon les portes paroles de la gendarmerie nationale. Un avis qui n'est nullement partagé par les conseillers et notamment pas le maire de Montesquiou Etienne Verret dont l'expérience exemplaire à l'appui contredit les affirmations officielles. Pierre Beaudran interviendra lui aussi pour s'inscrire en faux contre le fait qu'il aurait été consulté sur le projet de cette réorganisation intervenue le 1er septembre dernier. Le président Fanton est venu enfoncer le clou, avec un relevé des faits très précis. Si les conséquences semblent a priori mineures, elles n'en demeurent pas moins coûteuses pour la collectivité - plusieurs sinistres dépassent les 2000€ - et font naître dans les populations une certaine inquiétude. Une rencontre déjà évoquée et même proposée par le commandement de la gendarmerie est souhaitable de l'avis des conseillers. Ici à Mirande ou à Auch le président est chargé de prendre contact avec le commandement du groupement de gendarmerie du Gers.

Une longue liste de vols, effractions et dégradations de biens publics constatés en 2015

Depuis le 1er janvier Communauté de communes ou la mairie ont été amenés à déposer 16 plaintes entre autres : 3 vols avec effraction à Ludina - effractions et vol de matériel à la cantine centrale, aux CLSH Cadichon et Pitchounet, vols et dégradations dans les locaux de la pétanque, dans ceux du Canoë Kayak. En ville plusieurs incendies volontaires, tentatives d'effractions à l'école primaire, à l'église avec dégradations, plusieurs autres méfaits ont été constatés sans dépôt de plainte notamment des tags au lycée, sur les abris bus, saccage des toilettes publiques, incendie d'une chalet de la country, etc.